

CONSILIUM RADIOLOGICUM

Dr. C. DELCOUR. President
Pr. D. BIELEN. Vice-President
Dr. O. GHEKIERE. Secretary
Dr. JP. JORIS. Treasurer
Dr. L. CARPENTIER
Dr. B. DE FOER
Dr. D. HENROTEAUX
Dr. M. MAGOTTEAUX
Pr. R. OYEN
Dr. S. PESTIEAU
Dr. L. VAN HOE
Pr. G. VILLEIRS

Madame Laurette Onkelinx
Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue du Commerce 76-80
1040 Bruxelles

12 décembre 2011

Madame la Ministre,

Les radiologues belges s'étonnent qu'une fois de plus des mesures d'économie soient ciblées essentiellement sur notre spécialité.

Vous n'êtes pas sans savoir que la radiologie n'a pas dépassé son enveloppe depuis de nombreuses années et que les sommes non dépensées dans le passé n'ont jamais été utilisées pour des projets qualitatifs. Le budget partiel des radiologues est celui qui a le moins augmenté depuis dix ans par rapport aux autres spécialités (selon l'audit permanent fait par l'INAMI).

Nous avons eu ces dernières années, à diverses reprises, des réunions de travail très positives avec votre cabinet au travers de monsieur François Perl et de monsieur Bernard Lange.

Simultanément les radiologues ont collaboré activement avec Monsieur Christiaan Decoster, directeur du SPF Santé, à la création de divers groupes de travail (appelé groupe Marchal) comprenant quatre sous-groupes réunissant divers acteurs des soins de santé qui s'occupent de quatre thèmes :

1. Recommandations du bon usage des examens radiologiques (guidelines) avec une mise à jour des guidelines qui s'appellera « Focus on Medical Imaging » sur le modèle des Folia Pharmacotheapeutica
2. Sensibilisation : du patient, du médecin prescripteur, du radiologue
3. Accréditation et optimisation des services d'imagerie
4. Radioprotection

Au travers du Collège d'Imagerie nous avons signé avec vous, divers projets qualitatifs dont les « recommandations du bon usage de l'imagerie » (guidelines) qui sont en ligne sur www.health.belgium.be/recommandations-imagerie-medicale

<http://consilium.radiologicum.googlepages.com>

Dr.C.Delcour.CHU de Charleroi.Service d'Imagerie Médicale.

92 Bd P.Janson.6000 Charleroi christian.delcour@chu-charleroi.be

Il est dès lors très étonnant de constater que le budget de l'imagerie reste une des rares cibles des mesures d'économies dans le secteur des soins de santé et qu'il n'y ait jamais eu la moindre consultation des représentants des radiologues.

Nous sommes bien conscients depuis de nombreuses années que d'importantes mesures d'économie doivent être entreprises dans les soins de santé et donc également dans l'imagerie médicale, par contre il n'y a aucune rationalité à cibler la radiologie sans aucune mesures concomitantes corrigeant l'origine des problèmes.

Comment faut-il expliquer aux journalistes, aux politiques et à la population que diminuer les remboursements de ces examens ne réglera en rien les excès de prescription qui sont bien la source de leur prestation excessive?

Les sanctions financières devraient être également supportées par les prescripteurs abusifs et les patients sur-consommateurs.

La communauté radiologique passe une partie de son temps à récuser les prescriptions abusives (notamment venant des services d'urgence, obligés eux de se couvrir médico-légalement).

Un groupe de travail est chargé du dossier de la radioprotection. La première mesure pour diminuer l'irradiation d'origine médicale de la population belge est bien évidemment de ne pas faire d'examen radiologique inutile.

Il faut également favoriser les examens non irradiants comme l'IRM. Le nombre d'IRM est limité en Belgique, et reste très mal repartie géographiquement

Avoir plus d'IRM disponibles permettra de diminuer les délais de rendez-vous qui découragent les prescripteurs et les amènent à prescrire plus de CT dont la disponibilité est plus grande. Au lieu de favoriser les examens IRM, les mesures budgétaires envisagées sont de diminuer leur financement via une réduction de l'A3B3 !

L'installation des CT reste totalement libre et de nouvelles techniques hybrides (caméra de médecine nucléaire associée à un scanner) voient leur nombre croître sans aucun contrôle ni programmation, alors qu'il s'agit de techniques doublement irradiantes (isotopes plus rayons X).

Il est malhonnête d'utiliser le prétexte de la radioprotection pour imposer aveuglement des mesures d'économie sans résoudre les causes du problème. Les radiologues sont les premiers impliqués dans les groupes de travail au niveau du ministère de la santé afin de réduire l'irradiation d'origine médicale.

Un scanner récent, utilisé avec les divers programmes de diminution de doses n'est plus un examen très irradiant. De nombreux examens irradiants utilisant les rayons X sont effectués sans aucun contrôle en dehors des services de radiologie et ne sont jamais la cible de telles mesures d'économies, pourquoi?

Les vraies économies viendront de l'utilisation rationnelle de nos ressources et impose une responsabilisation de tous: le malade, le médecin prescripteur, le radiologue (sans oublier le SPF, l'INAMI et les mutuelles).

Si certains estiment que l'on fait trop d'examens radiologiques en Belgique, ce ne sont pas les radiologues qui en sont les responsables, car ils exécutent les demandes d'examens qu'ils reçoivent. La substitution par le radiologue n'est pas prévue dans

l'annexe de l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé. Il est de la responsabilité du malade de ne pas faire (et demander) des examens inutiles, comme il est normal d'exiger du prescripteur une demande d'examen justifiée et de le responsabiliser.

Il est révoltant que certaines mesures soient dirigées uniquement contre notre spécialité, qui est devenue incontournable dans le diagnostic et la mise au point de quasi toutes les maladies et qui grâce à des progrès constants et prodigieux, permet d'obtenir des images d'une qualité toujours plus précise et indispensable à l'élaboration du diagnostic final.

Il est donc assez paradoxal de lire que dans les mesures d'économie envisagées dans les soins de santé, au lieu de réaliser un effort d'économie transversal uniforme au sein des diverses spécialités, la radiologie soit désignée comme une spécialité à ponctionner une nouvelle fois.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Pour le Consilium,
Dr. Christian Delcour
Président du Consilium Radiologicum